

(<sup>1</sup>)

( N° 53. )

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1867.

---

Crédits provisoires à valoir sur des budgets des dépenses de l'exercice 1868 (1),



## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. HYMANS.

---

MESSIEURS,

La commission chargée d'examiner les demandes de crédits provisoires, pour assurer, pendant les premiers mois de l'exercice 1868, le service des Départements de l'Intérieur, des Travaux Publics et de la Guerre, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi présenté par le Gouvernement.

*Le Rapporteur,*  
LOUIS HYMANS.

*Le Président,*  
A. MOREAU.

---

(1) Projet de loi, n° 50.

(2) La commission, présidée par M. MOREAU, était composée de MM. WOUTERS, DE VRIÈRE, DE ROSSIUS, HYMANS, DE KERCHOVE DE DENTERGHEM et THONISSEN.